

ALUMINIUM & MALADIE D'ALZHEIMER

La maladie d'Alzheimer persiste à figurer en première ligne dans l'actualité médicale car notre président de la République a manifesté son désir de la combattre. Il a parfaitement raison car cette terrible maladie est devenue de plus en plus fréquente et, surtout, elle touche des sujets de plus en plus jeunes. Mais a-t-il raison dans sa manière d'affronter ce combat ? Ainsi, depuis quelques mois, nous avons pu entendre plusieurs spécialistes qui nous ont expliqué qu'on pouvait retarder l'aggravation de la maladie mais non la guérir. Evidemment, on compte beaucoup sur la générosité des Français pour « aider la recherche », qui cherche peut-être, mais découvre rarement les vraies causes de nos maux. Sans doute ne cherche-t-elle pas là où il le faudrait. Comme pour la plupart des maladies actuelles, l'origine officielle est évidemment « génétique ». Aussi, la recherche génétique a de beaux jours devant elle, tout comme les nombreux pollueurs de la santé publique qu'on ne cherche ni à désigner ni à neutraliser.

Personne ne parle de prévention à ce sujet, à part le diagnostic précoce, mais à quoi sert de diagnostiquer si l'on n'est pas capable de soigner ? Personne, non plus, n'ose évoquer l'influence des produits chimiques, particulièrement les pesticides, dans cette maladie. Les pesticides sont des substances cancérigènes qui occasionnent également des problèmes neurologiques, cognitifs et neuro-dégénératifs. Chez ceux qui sont exposés professionnellement aux pesticides, le risque de maladie de Parkinson est multiplié par 5,6 et d'Alzheimer par 2,3. Personne n'y fait allusion.

On ne parle pas davantage de l'aluminium. Or, après quarante ans d'études contradictoires, l'aluminium paraît être indéniablement impliqué dans la maladie d'Alzheimer. Il pénètre les tissus en se combinant avec la ferritine du sang, en lieu et place du fer. N'étant pas éliminé par les reins, il se concentre et imprègne progressivement le squelette et le système nerveux. On a retrouvé une quantité plus importante d'aluminium dans des cerveaux humains atteints par la maladie d'Alzheimer que dans des cerveaux sains. Certains cerveaux malades présenteraient de 10 à 30 fois plus d'aluminium que la normale.

Soupçonnée pendant de nombreuses années, la toxicité de l'aluminium est officiellement reconnue depuis 1999, autant par l'Agence française de sécurité sanitaire que par l'OMS, sans que cela ait changé quoi que ce soit à la politique de santé.

On persiste à traiter l'eau potable avec du sulfate d'aluminium afin d'éliminer les micro-organismes. Le sel blanc de table et la farine blanche sont traités au silicate d'aluminium. On trouve du phosphate et du silicate d'aluminium en tant que colorant, anticoagulant, et émulsifiant dans une quantité de produits laitiers : lait en poudre, lait maternisé industriel, lait de soya, fromages fondus...

On en trouve également dans nombre de médicaments, dont l'aspirine, les antiacides, utilisés dans le traitement des aigreurs, brûlures d'estomac et remontées acides, le Maalox et bien d'autres, ainsi que dans certains additifs alimentaires. Les produits cosmétiques classiques, crèmes pour la peau, fond de teint, déodorants sans alcool, antitranspirants, et même certaines pâtes dentifrices contiennent de l'aluminium.

Ajoutons à cette liste des ustensiles de cuisine, non seulement des casseroles et récipients de cuisson, mais aussi des barquettes, assiettes, papier d'emballage...

La responsabilité des vaccins

L'addition de tout l'aluminium contenu dans ces produits pèse déjà très lourd sur notre état de santé, mais on ajoute de l'aluminium dans un grand nombre de vaccins sous forme d'hydroxyde d'aluminium, car cet adjuvant augmente et prolonge la réponse immunitaire aux antigènes inoculés. Alors que les normes européennes fixent son seuil à 15 pg par litre, à cause de risques d'effets secondaires graves, l'hydroxyde d'aluminium est retrouvé à des doses nettement supérieures dans les vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la polio, la coqueluche, l'hépatite A, l'hépatite B, la fièvre jaune, ou la fièvre aphteuse notamment (de l'ordre de 650 ug à 1250 ug par dose). Pendant

longtemps, la dose d'hydroxyde d'aluminium présente dans chaque vaccin Engérix ou GenHevac n'était « pas supérieure » à 1250 ug.

Depuis quelques années, sans donner d'explications mais non sans raison, les laboratoires ont jugé nécessaire de réduire sa teneur à moins de 650 ug par dose.

Le lien de cause à effet en relation avec les vaccins faisant appel à l'hydroxyde d'aluminium a été reproduit expérimentalement chez le rat. Ce lien irréfutable a été reconnu par les agences de sécurité sanitaire françaises et américaines, ainsi que par la « Branche vaccin » de l'OMS.

Plusieurs vaccins couramment utilisés en France, comme ceux contre la diphtérie, tétanos, polio, ou facultatifs comme ceux contre les hépatites A et B, font appel à l'aluminium sous forme de phosphate, sulfate ou encore d'hydroxyde à des doses de 50 à 80 fois supérieures aux doses admises par les instances européennes (15ug/l).

Il y a plus de vingt ans, alors que l'on connaissait déjà la toxicité de l'aluminium, les chercheurs de Pasteur-Mérieux avaient mis au point un adjuvant à base de phosphate de calcium. Mais, lorsque Mérieux racheta Pasteur-Vaccins, les vaccins à base de phosphate de calcium furent mis aux oubliettes. Il est permis de se demander pourquoi, étant donné la toxicité de ce produit qui fait craindre l'émergence de maladies comparables à celles qui sont observées chez les animaux domestiques avec un pronostic plus sombre. Aussi, l'aluminium aurait dû être définitivement banni de tous les vaccins depuis longtemps, en vertu du principe non seulement de précaution mais d'urgence. Une interdiction occasionnerait des millions d'euros de pertes pour les grandes firmes pharmaceutiques obligées de trouver un nouvel adjuvant.

Les laboratoires persistent à affirmer l'innocuité de l'hydroxyde d'aluminium, alors qu'ils avouent qu'aucune étude au long cours de non-toxicité ni de pharmacovigilance n'a été réalisée concernant cet adjuvant. Pourtant, en 1987, la FDA publiait: « L'aluminium est une véritable toxine qui ne doit jamais être injectée à l'homme sans raison valable. » Les vaccins contre des maladies aléatoires seraient-ils des « raisons valables » ?

A son tour, l'OMS signalait dans son relevé épidémiologique du 16 juillet 2004: « Les questions concernant l'innocuité exigeront une connaissance approfondie des effets des adjuvants sur la réponse immunitaire et les mécanismes associés. La réglementation actuelle devra tenir compte des données scientifiques nouvelles concernant les adjuvants. L'innocuité des adjuvants est un domaine important et négligé. Dans la mesure où les adjuvants ont leurs propres propriétés pharmacologiques, susceptibles de modifier l'immunogénicité et la sécurité des vaccins, l'évaluation de leur innocuité est indispensable. » Cette déclaration n'a, évidemment, pas eu de suites.

Bien que le mercure ait été officiellement banni des vaccins en France à cause de sa toxicité, l'Engerix B renferme toujours une infime quantité de thimérosal, en raison de son procédé de fabrication, et il est notoire que même les quantités infimes gardent toujours une certaine nocivité. En outre, ce produit a été utilisé pendant des décennies et il est évident que ses effets à long terme se feront sentir pendant encore longtemps.

Le Dr Russell Blaylock, qui a vingt-six ans d'expérience en neurochirurgie, s'est penché sur les dangers de l'aluminium, particulièrement sur sa neurotoxicité, mais aussi sur son potentiel antagoniste lorsqu'il est administré avec le mercure. « En fait, nous savons que l'aluminium est une neurotoxine dangereuse qui partage avec le mercure des mécanismes classiques. Ainsi, tous deux sont toxiques pour les neurotubules, interfèrent avec les enzymes antioxydantes et la fonction de la membrane neuronale, empoisonnent les enzymes de réparation de l'ADN, interfèrent avec la production de mitochondries. » Le Dr Blaylock considère le mercure comme un poison qui neutralise dans les cellules les enzymes destinées à arrêter les radicaux libres.

Les recherches menées par le Dr Chris Shaw, neurologue de l'université de Colombie-Britannique à Vancouver, et non publiées à ce jour, établissent un lien entre l'hydroxyde d'aluminium utilisé dans les vaccins et la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, et la sclérose latérale amyotrophique (ou maladie de Charcot).

Shaw est très surpris que ce type de recherches n'ait pas été mené auparavant alors que les médecins injectent à leurs patients de l'hydroxyde d'aluminium comme adjuvant stimulant la réponse immunitaire depuis quatre-vingts ans. « C'est suspect, déclare Chris Shaw. Soit ce lien est connu de l'industrie et n'a jamais été rendu public, soit l'industrie n'a jamais été obligée par le ministère canadien de la Santé de faire ces recherches. Je ne sais pas quelle hypothèse est la plus effrayante. »

Afin d'éprouver sa théorie, Shaw et son équipe composée de quatre scientifiques des universités de Colombie-Britannique et de Louisiane ont injecté à des souris le vaccin de l'anthrax

développé pour la première guerre du Golfe. Comme l'a expliqué Shaw, étant donné que le syndrome de la guerre du Golfe ressemble beaucoup à la sclérose latérale amyotrophique, les chercheurs tenaient là l'occasion d'isoler une cause possible. Tous les soldats mobilisés ont été vaccinés avec un composé d'hydroxyde d'aluminium. Selon Shaw, ceux qui n'ont pas été envoyés dans le Golfe ont développé des symptômes semblables à un taux analogue. Les mêmes adjuvants sont utilisés dans les vaccins contre l'hépatite A et B ainsi que dans le cocktail pentavalent contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio et une sorte de méningite.

Après vingt semaines d'études sur les souris, l'équipe a mis en évidence des augmentations importantes d'anxiété, d'allergies de la peau, mais surtout des déficits de mémoire (41 fois plus d'erreurs que dans le groupe témoin). Des prélèvements de tissus effectués sur les souris « sacrifiées » ont montré des cellules nerveuses nécrosées. Dans la zone contrôlant le mouvement, 35 % des cellules étaient détruites.

«Aucun membre de mon équipe ne veut se faire vacciner. Ces résultats nous ont donné la chair de poule », a déclaré Shaw.

Les ARN double brin

Enfin, une autre piste, on ne peut plus scientifique, nous est ouverte par le Prix Nobel de médecine et physiologie attribué en 2006 à deux chercheurs américains pour leurs travaux sur les interférences des « **ARN double brin** » chez certains parasites (*Caenorhabditis elegans*). Ces doubles ARN bloquent certains gènes sur la chaîne d'ADN.

Le vaccin antigrippe est constitué de fragments d'ARN double brin. Il bloque donc certains gènes. Injecté à des personnes âgées, dont les gènes des cellules se ralentissent ou diminuent leur production, il va bloquer certains gènes déjà déficients. Il en résulte un fonctionnement anormal des cellules, au premier plan desquelles les neurones !

Or, parmi les vaccins antigrippe utilisés en général, la plupart comportent des doubles ARN, exceptés Agrippal, Fluvirine, Gripguard, Influvac, MHG. Ce qui fait dire au Dr Marie-Hélène Groussac, chercheur en biologie moléculaire: « Le vaccin antigrippe est constitué de fragments d'ARN double brin, il bloque donc certains gènes. Injecté à des personnes âgées, dont les gènes des cellules se ralentissent ou diminuent leur production, il va donc bloquer certains gènes déjà déficients, comme exposé par le prix Nobel. Il en résulte un fonctionnement anormal des cellules, au premier plan desquelles les neurones ! D'où la floraison actuelle grandissante des cas d'Alzheimer qui grèvent le budget et la vie des citoyens et qu'on tend à nous faire croire inéluctable et pourvoyeuse d'emplois ! »

Elle ajoute au sujet de ce vaccin actuellement conseillé aux nourrissons : « Faire à gogo du vaccin antigrippe est aussi grave que le vaccin antihépatite B. Le faire chez le nourrisson comme c'est programmé (élection présidentielle oblige !) va entraîner, c'est prévisible, des maladies par arrêt de fonctionnement de certains types cellulaires, mais surtout va retentir sur les neurones, complétant le programme de dégénérescence de la population entamé par le vaccin antihépatite B ! »

Il est évident que lorsque ces nourrissons atteindront un âge certain, en admettant qu'ils y arrivent - ce qui est moins certain - l'Alzheimer sera une maladie non seulement courante mais à peu près générale. Belle perspective !

Il existe également un rapport entre la maladie d'Alzheimer et le diabète. Une étude, parue en 2004, a révélé que les diabétiques ont un risque accru de 65 % de développer cette maladie. Plusieurs chercheurs tendent à présent à penser que le diabète favorise la maladie d'Alzheimer et un déclin général des fonctions cognitives.

Le diabète est, en effet, souvent associé à l'altération de la mémoire et de la parole, et certains compléments alimentaires, tels les oméga-3, protègent des deux maladies.

En résumé, si notre président et notre ministère de la Santé veulent arrêter l'épidémie d'Alzheimer qui menace la population, au lieu de réclamer des résultats à une recherche impuissante, au grand dam des laboratoires, ils feraient mieux de supprimer les causes de cette maladie, surtout les produits chimiques et les publicités coûteuses et mensongères pour un vaccin non seulement inutile mais très dangereux.

• **Sylvie SIMON** : Auteur de « Autisme et vaccination. Responsable mais non coupable »